

Le, 18 novembre 2015

Programme d'études 2016

Approuvé par le Directoire de l'IRDS du 18/11/2015

Depuis le dernier Directoire (5 novembre 2014), l'IRDS a édité 5 publications distribuées aux acteurs du mouvement sportif et au sein des collectivités (entre 1 000 et 1 500 exemplaires) :

- Le dossier n°29 « La vie des associations sportives – Volet 2 – Une pluralité des modèles socioéconomiques »
- Le dossier n°30 « Que font les jeunes Franciliens quand ils ne sont pas à l'école » (exploitation de l'enquête auprès des 4/14 ans sur leurs activités de loisirs en général)
- Le dossier n°31 « En Île-de-France, un jeune sur cinq reste éloigné de la pratique sportive »
- L'Atlas « Géographie francilienne des disciplines olympiques et paralympiques »
- Les chiffres clés 2015.

L'IRDS a aussi été partie prenante de l'étude sur **la pratique sportive des seniors dans le cadre de sa convention avec la DRJSCS** en exploitant ses enquêtes sur cette catégorie d'âge (sortie prévue novembre)

En outre à la demande du Conseil régional et du Président de l'Association Ambition olympique et paralympique, l'IRDS et l'IAU associés à l'APUR sous la responsabilité du bureau d'études Kénéo a travaillé dans le cadre de la candidature française aux JOP 2024 sur la faisabilité spatiale de l'événement sur le territoire francilien. L'IRDS et l'IAU ont été au cœur du travail de définition du concept village olympique et village des médias en fonctionnement JOP et post JOP (héritage du quartier futur) dans les groupes de travail. L'IRDS et l'IAU ont également travaillé à la proposition d'un concept narratif de la candidature qui a donné lieu à une production livrée à l'Association AOP.

Dans le cadre d'un concours interne à l'IAU visant à améliorer la compréhension et la communication des résultats d'étude via des visualisations de données modernes et interactives, l'IRDS avec l'appui de l'IAU) a monté un projet sur les jeux nommé : **JO-VIZ ou VIZlesJOP**.

Cette application internet a pour objectif de familiariser le public avec le monde de l'olympisme au travers de quatre thématiques : les résultats de la France et des Franciliens, la

localisation des équipements sportifs, la pratique des disciplines olympiques et paralympiques dans la région et un rappel historique des Jeux.

Ce panorama est amené à évoluer et à s'enrichir. Il constitue un socle de référence qui accompagnera tous les acteurs franciliens dans leurs actions et leurs projets en lien avec les Jeux.

Enfin, d'ici la fin de l'année 2015, 1 dossier à paraître :

- L'économie des établissements équestres en Île-de-France.

Les principaux axes de travail proposés pour 2016. Deux grandes catégories de travaux :

- ceux engagés en 2015net qui doivent se poursuivre sur l'année 2016
- ceux qui investissent de nouveaux sujets.

Le présent programme recense à la fois les demandes exprimées par les membres du directoire et des propositions de l'IRDS.

Le programme d'étude bien qu'approuvé peut être revisité dans l'année en fonction des besoins des partenaires selon l'actualité ou dans le cadre de demandes spécifiques dans le cadre de partenariats financiers.

1. La connaissance des pratiques sportives

1.1. Enquête régionale sur les pratiques sportives

- **Exploitation du terrain de l'enquête PSF réalisé en janvier 2015**

L'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens se compose d'une partie fixe et d'une partie variable qui traite d'un sujet nouveau à chaque nouvelle vague. La partie fixe se compose de questions identiques à chaque enquête, ce qui nous permet d'additionner plusieurs vagues et ainsi de livrer des résultats plus fins au niveau territorial.

Après avoir réuni le comité de pilotage et sur proposition de l'IRDS, le choix de la partie variable s'est porté sur la mesure de l'intensité de la pratique (durée de la pratique, intensité de l'effort fournit...) en lien avec l'état général de santé de la personne. En 2015 le terrain de l'enquête a été réalisé et l'exploitation des données donnera lieu à la production d'un dossier au premier semestre 2016.

Par ailleurs l'IRDS aura accès aux résultats de l'enquête INSEE « santé/handicap » et pourra également livrer des analyses pour compléter le dossier.

- **Lancement du terrain d'enquête 2017**

Après une pause en 2016, une nouvelle vague de l'EPSF sera lancée fin 2016 (appel d'offre) pour un terrain en 2017. La thématique de la nouvelle partie variable sera décidée en partenariat avec le comité de pilotage de l'enquête.

- **Autres exploitations possibles des enquêtes précédentes dans un cadre partenarial**

D'autres exploitations des données recueillies et non encore exploitées sont envisageables à la condition qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat financier que ce soit avec une collectivité, une structure sportive, des services déconcentrés de l'état ou encore le CNDS.

Elles pourraient éclairer des problématiques territoriales et porter notamment sur :

- **un zoom sur un territoire** (Paris en discussion),
- **les pratiques sportives des Franciliens dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire, et les nouveaux contrats de ville (cf. chapitre Convention DRJSCS)**

- **Nouveau processus dans la réalisation des enquêtes**

En 2015, l'IRDS a lancé en parallèle de l'enquête téléphonique une enquête identique auprès d'un échantillon issu d'un panel internet, avec l'Institut Ipsos. En 2016, sera établie une analyse comparative des résultats issus des deux modes d'échantillon. Une note sera rédigée sur ses résultats et leurs conséquences sur la méthodologie des prochaines enquêtes EPSF.

- **Travaux en lien avec la MIPES**

La Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale Île-de-France a engagé en 2015 un processus de travail en lien avec des observatoires régionaux (santé, éducation, urgence sociale, emploi, éco, sport...). Cela donnera lieu en 2016/2017 à la publication d'un Atlas et à une manifestation régionale (colloque). L'IRDS interviendra sur les questions sportives en s'appuyant sur ses enquêtes.

1.2. Dossiers ou études sur diverses disciplines, en lien avec le CROSIF

- **Poursuite du travail engagé en 2015 sur les championnats du monde du cyclisme sur piste au vélodrome de Saint Quentin.**

Des premiers résultats ont été présentés au sein du Comité de pilotage de l'étude constitué des représentants des entités du directoire de l'IRDS ainsi que le comité régional, la fédération de cyclisme, et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin. **Le Dossier présentant les résultats définitifs paraîtra au premier semestre 2016.**

- **Nouveaux thèmes envisagés :**

Hockey sur glace : dossier sur la pratique, les équipements en prévision des Championnat du monde en mai 2017.

Sports nautiques (cf. chapitre emploi/formation)

2. Les équipements

2.1 Les espaces sportifs dans la ville

- **La qualité de l'offre sportive par sa quantité et sa diversité**

Les installations sportives, certaines très consommatrices d'espaces, demandent à être développées alors même que la maîtrise de l'étalement urbain et la densification est un enjeu majeur du Schéma directeur de l'Île-de-France pour les 20 ans à venir. Le développement d'une mixité fonctionnelle du bâti est de plus en plus recherché. Mais qu'en est-il réellement des potentialités de développement à la fois technique et économique de ces espaces pour les activités sportives ? En 2016, l'IRDS en coopération avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92) propose d'explorer ce champ de réflexion au travers d'une série de dossiers consacrés à des exemples d'installations sportives innovantes. **Un premier numéro de lancement de la série exposera les grands enjeux d'un renouvellement de l'offre** au premier trimestre 2016

2.2 Atlas des équipements DRJSCS

Cf. chapitre appui aux politiques publiques

3. Grands événements

3.1 Etude d'opportunité d'une candidature française aux JOP

Depuis le 23 juin 2015, le mouvement sportif appuyé par la Ville de Paris, le Conseil régional et l'Etat a annoncé qu'il candidait aux jeux de 2024. L'IRDS et l'IAU- Île-de-France ont accompagné les réflexions qui ont mené à cette décision puis ont contribué en un second temps à l'étude des 3 sites potentiels de village. Il s'agira de définir en lien avec le futur groupement qui élaborera le dossier de candidature le degré de participation des agences d'urbanismes de la Ville et de la Région.

3.2 Les grands événements sportifs en Île-de-France et comparaison européenne

L'Île de France accueille de nombreux événements sportifs de niveau international. L'Etat, la Région ou encore la Ville de Paris, participent bien souvent financièrement au budget d'organisation. Ces 5 dernières années, avec la mise en chantier de grands équipements (construction, rénovation), l'accueil de grandes manifestations sportives s'est amplifiée en Île-de-France et plusieurs sont prévues dans les 3 à 4 ans à venir (handball, Ryder cup, Hockey, lutte, football...). L'IRDS rassemblera les données disponibles qui caractérisent ces compétitions : coûts d'organisation, subvention des collectivités, nombre de spectateurs présents ou attendus etc. afin de dresser un panorama de cette activité économique. A terme, des données équivalentes seront recherchées dans les autres capitales européennes afin de

les comparer entre elles. Ces données seront reconstituées avec des supports numériques (dataviz, story map...).

4. Economie du sport, emploi et formation

4.1. L'économie des clubs / Formation et insertion des diplômés dans le champ du sport

- **La question d'une étude sur la filière économique du sport**

L'objectif de cette étude est de mieux mesurer les activités économiques générées dans le sport en France et la place que la région y occupe en repartant du champ du sport utilisé dans le dossier n°21 IRDS « emploi et activité dans le champ sportif en Île-de-France », c'est à dire incluant le commerce de détail, l'industrie.... Ce travail sera aussi être utile dans le cadre de la révision du schéma régional des formations.

- **Par ailleurs, plusieurs demandes convergent sur le sujet de la formation et de l'emploi dans le champ du sport** (CREPS, C2FSN, Conseil régional et schéma des formations...).

En ce qui concerne le Centre de formation francilien des sports nautiques (CFFSN) les axes de l'étude définis en 2015 sont les suivants :

- L'analyse de la pratique des sports nautiques (aviron, voile, canoë-kayak et ski nautique) en Île-de-France et son évolution (actualisation de l'étude 2010)
- L'analyse des équipements et installations nautiques franciliennes à partir des informations transmises par les ligues et comités, du recensement des équipements sportifs et d'entretiens auprès des gestionnaires d'équipements et des clubs.
- L'analyse de l'offre de formation francilienne dans les sports nautiques et l'insertion des diplômés. Le CFFSN a déjà réalisé des enquêtes d'insertion auprès de ses diplômés, les enquêtes insertion du ministère pourront également être mobilisées pour les BPJEPS. Les ligues et comités pourront transmettre les informations sur les formations fédérales et CQP. Des entretiens auprès des acteurs de la formation seront également menés.
- L'analyse de l'emploi dans les clubs nautiques et leur besoins. Sur ces aspects, aucune information quantitative n'existe. L'IRDS élaborera une enquête par internet auprès de l'ensemble des clubs affiliés à un des sports nautiques étudiés. Les questions posées porteront sur l'emploi (nombre, type de contrat, temps de travail, formation des salariés...), les perspectives de recrutement et les besoins en formation.

4.2. La filière de haut niveau en IDF, CREPS/CDFAS/Pôles espoirs quelle cohérence ?

Ces questions entrent plus que jamais en résonance, du fait la décentralisation des CREPS en cours, avec les questions d'organisation territoriale des politiques publiques sportives et s'inscrivent dans les réflexions menées dans le cadre de la Conférence régionale du sport. Un travail pourra être mené sur le ou les modèles d'organisation possibles entre proximité

et parcours vers le haut niveau dans la continuité des travaux menés par l'IRDS dans l'atelier aménagement.

5. Appui aux politiques publiques

5.1. Travaux conduits en partenariat avec la DRJSCS

Depuis sa création, l'IRDS travaille en collaboration avec la DRJSCS. Cette collaboration et ce dialogue partenarial prend différentes formes : pilotage, avec la participation de la DRJSCS au directoire de l'IRDS, collaboration, avec les échanges de données et d'analyse, participation, avec les COPIL des études de l'IRDS.

Dans la recherche de synergies et d'une économie de moyens, ce partenariat a tout son sens pour éviter les doublons et rechercher de bonnes complémentarités, profitables in fine aux acteurs des champs du sport.

Dans cet esprit, l'IRDS et la DRJSCS ont signé une convention biennale d'objectifs. Différents thèmes ont été identifiés en 2015 et en 2016.

La thématique sénior va faire l'objet d'une parution d'ici la fin de l'année.

L'IRDS collaborera avec la DRJSCS sur :

- **un atlas (papier et numérique)** des équipements. L'IRDS apportera entre autre son expertise et expérience sur la datavisualisation et les nouvelles formes de représentations de l'information numérique.
La Société du Grand Paris serait également intéressée par un atlas des lieux sportifs croisés avec le projet du Grand Paris Express. Il s'agira d'étudier comment ces réflexions communes peuvent converger.
- **La question du développement des pratiques sportives au sein des quartiers en politique de la ville** sera également traitée au travers de l'exploitation des résultats de l'enquête EPSF et/ou au travers d'enquêtes qualitatives.

5.1. Etudes contribuant aux travaux de la Conférence régionale du sport

- **Equipements sportifs et Lycées**

La Direction des Sports et l'Unité Lycée de la Région s'interroge sur une meilleure utilisation des équipements sportifs dans le cadre de convention de mise à dispositions d'installations appartenant soit aux lycées et aux autres établissements scolaires, soit aux communes et intercommunalités. Une réflexion commune sera menée sur ce sujet.

5.2. Appui aux politiques régionales

- **Plan piscine**

Dans le cadre de la mise en œuvre du « plan piscine », une commission réunissant les institutions membres de l'IRDS et les organismes associés, examine les dossiers soumis au Conseil régional, apprécie et quantifie les carences territoriales en surface de bassins pour le grand public et pour les scolaires. Elle répond aux demandes d'avis qui lui sont soumis.

- **Accompagnement du projet de la base nautique de Vaires-Torcy**

Plusieurs groupes de travail (économie, environnement, publics...) ont été constitués par la Direction Sport-Loisir-Tourisme de la région afin de définir au mieux le fonctionnement futur de la base qui intègre sa vocation à la fois olympique et de loisir pour répondre à l'ensemble de la population francilienne ainsi qu'aux visiteurs de passage. L'IRDS a été sollicité pour venir en appui à ces réflexions.

5.4. Appui à la Ville de Paris (Application Visiau dédiée), poursuite des travaux engagés

La Direction de la jeunesse et des sports de la mairie de Paris nous a sollicités pour l'assister dans la construction d'un **observatoire des pratiques sportives et des équipements** sur son territoire. Cette contribution de l'IRDS s'étale sur plusieurs années et comprend plusieurs volets (appui méthodologique, commandes d'études etc.). L'IRDS et le service des sports de Paris ont établi la pré-maquette de l'outil à partir des piscines puis s'est élargi aujourd'hui avec l'intégration de l'ensemble des données sur les équipements parisiens. L'achèvement de l'outil est prévu au printemps 2016.

5.5. Appui au Conseil départemental du 93 sur un « plan piscine »

Le conseil départemental de Seine-Saint-Denis a adopté en séance du 12 février 2015 un projet d'élaboration d'un plan piscine à horizon 2021. Le Conseil départemental a demandé à l'IRDS un outil de calcul permettant par la suite des premières analyses sur la question de l'offre et de la demande. Cet outil servira à évaluer des besoins en m² de bassins à l'instant T, pour le grand public et les clubs d'une part et les scolaires (de la maternel au lycée) d'autres part. Ces besoins rapportés à l'offre existante pourront être ensuite cartographiés à la commune ou à l'intercommunalité pour une meilleure appréhension des carences spatiales. Ce travail sera inclus dans le cadre d'une convention partenariale sur l'année 2016.

6. L'IRDS, centre de ressources

6.1. Les chiffres clés

En 2015, l'IRDS a publié la troisième édition des **Chiffres clés du sport en Île-de-France**. Ce travail présente, sous la forme d'un dépliant, l'ensemble des thématiques pour lesquelles des données chiffrées sont disponibles : pratique sportive, licences, équipements, emploi, formation, ressources de clubs,...

Cette publication est destinée à être diffusée chaque année. En 2016, une nouvelle version sera éditée afin de prendre en compte les dernières données connues.

6.2. Développement du Visiau Sport

L'outil cartographique interactif Visiau sport a été enrichi en 2015 d'outils et requêtes afin que les collectivités territoriales (départements, CA et CC mais aussi communes) puissent disposer d'une lecture simple de l'offre sportive sur leurs territoires. La carte de l'ensemble des équipements sportifs s'est profondément enrichie par le biais de fiches détaillées permettant une meilleure exploitation de la base de données. La thématique Emploi et formation s'est quant à elle enrichie de plusieurs cartes. Des cartes à requêtes issues des enquêtes menées par l'IRDS sont également proposées. Le développement du Visiau Sport tel que nous le connaissons actuellement marquera une pause en 2016. L'IAU procède à partir de la fin 2015 à une refonte globale de ces outils SIG. L'Outil Visiau sera déployé sous une nouvelle technologie durant l'année 2016.

6.3. Le site internet et ses ressources documentaires, ses dossiers, ses outils cartographiques

Le site permet de rendre largement accessibles les travaux de l'IRDS ainsi que les ressources documentaires dont il dispose. L'enrichissement du site par l'accès à la cartographie interactive ainsi qu'au fonds documentaire situe l'IRDS comme producteur de données mais également centre de ressources sur le sport.

Il devient nécessaire au bout de 8 années d'existence de procéder à une refonte du site afin de le rendre plus dynamique, plus fonctionnel et plus interactif pour les acteurs du sport en Île-de-France. Ce travail, mené avec le service informatique de l'IAU, aboutira à sortir le nouveau site de l'IRDS fin 2015.